

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02263 Numéro SIREN : 522 565 977 Nom ou dénomination : A2CG FIDUCIAIRE I.D.F

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2023 sous le numéro de dépôt 24929

SARL A2CG Fiduciaire IDF
1 Rue de la Corderie
Centra 324
94586 RUNGIS CEDEX



COMPTES ANNUELS



A2CG FIDUCIAIRE IDF
1 RUE DE LA CORDERIE
CENTRA 324
94586 RUNGIS CEDEX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 191	9 239	952	1 742	- 790	- 45.34
	Fonds commercial (1)	735 000		735 000	735 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	60 531	56 825	3 706	5 977	- 2 271	- 37.99
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	16 377		16 377	16 377		
Total II		822 099	66 063	756 036	759 097	- 3 061	- 0.40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	327 509	79 761	247 748	301 323	- 53 575	- 17.78
	Autres créances	24 659		24 659	21 156	3 503	16.56
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	58 024		58 024	5 329	52 695	988.74
	Charges constatées d'avance (3)	18 826		18 826	17 614	1 212	6.88
	Total III	429 018	79 761	349 257	345 423	3 834	1.11
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 251 117	145 824	1 105 293	1 104 520	773	0.07

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 300 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	266 499	252 984	13 514	5.34
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	65 690	34 014	31 675	93.12
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	662 189	616 999	45 190	7.32
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		24 806	- 24 806	- 100.00
	Concours bancaires courants	390	408	- 18	- 4.46
	Emprunts et dettes financières diverses	109 129	140 888	- 31 759	- 22.54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 768	48 578	- 3 810	- 7.84
	Dettes fiscales et sociales	222 239	222 999	- 760	- 0.34
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	19 879	4 136	15 743	380.64
	Produits constatés d'avance (1)	46 700	45 705	995	2.18
	Total IV	443 105	487 521	- 44 416	- 9.11
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 105 293	1 104 520	773	0.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

443 105

487 521

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	938 926		938 926	955 335		- 16 409	- 1. 72
Chiffre d'affaires NET	938 926		938 926	955 335		- 16 409	- 1. 72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 333			1 333	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 585	36 245		3 340	9. 21
Autres produits			302	26		276	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			980 146	991 606		- 11 460	- 1. 16
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			270 699	279 162		- 8 462	- 3. 03
Impôts, taxes et versements assimilés			22 447	21 670		777	3. 59
Salaires et traitements			370 417	430 817		- 60 399	- 14. 02
Charges sociales			153 200	171 893		- 18 693	- 10. 87
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 061	5 412		- 2 352	- 43. 45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 204	25 283		33 920	134. 16
Dotations aux provisions							
Autres charges			15 267	11 591		3 676	31. 72
Total des Charges d'exploitation (II)			894 296	945 828		- 51 532	- 5. 45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			85 850	45 778		40 072	87. 54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 095	1 603	1 491	93.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 095	1 603	1 491	93.02
2. Résultat financier (V-VI)	- 3 095	- 1 603	- 1 491	- 93.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	82 756	44 175	38 581	87.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 356	- 2 356	- 100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 356	- 2 356	- 100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		- 2 356	2 356	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 066	7 804	9 262	118.68
Total des produits (I+III+V+VII)	980 146	991 606	- 11 460	- 1.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	914 456	957 591	- 43 135	- 4.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	65 690	34 014	31 675	93.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

A2CG FIDUCIAIRE IDF

1 Rue de la Corderie
Centra 324
94586 RUNGIS CEDEX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

A2CG FIDUCIAIRE IDF

1 RUE DE LA CORDERIE
CENTRA 324
94586 RUNGIS CEDEX
01 56 34 50 00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	7	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	7	
Dérogations	7	
Permanence ou changement de méthodes	8	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	8	
Etat des amortissements	8	
Etat des provisions	9	
Etat des échéances des créances et des dettes	9	
Composition du capital social	10	
Fonds commercial	10	
Evaluation des immobilisations corporelles	10	
Evaluation des amortissements	10	
Evaluations des produits et en cours		NA
Evaluation des créances et des dettes	10	
Dépréciation des créances	10	
Produits à recevoir	11	
Charges à payer	11	
Charges et produits constatés d'avance	11	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Montant des engagements financiers		NS
Engagement en matière de pensions et retraites	11	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 105 293.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 938 925.90 Euros et dégageant un bénéfice de 65 689.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Aucune dérogation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 45 191		
Installations générales agencements aménagements divers	4 691		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 840		
TOTAL	60 531		
Prêts, autres immobilisations financières	16 377		
TOTAL	16 377		
TOTAL GENERAL	822 099		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 45 191	7 45 191
Installations générales agencements aménagements divers			4 691	4 691
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 840	55 840
TOTAL			60 531	60 531
Prêts, autres immobilisations financières			16 377	16 377
TOTAL			16 377	16 377
TOTAL GENERAL			822 099	822 099

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 449	790		9 239
Installations générales agencements aménagements divers	2 935	938		3 874
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 618	1 333		52 951
TOTAL	54 554	2 271		56 825
TOTAL GENERAL	63 002	3 061		66 063

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 9 0				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 3 8				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 3 3 3				
TOTAL	2 2 7 1				
TOTAL GENERAL	3 0 6 1				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 9 2 5 2	5 9 2 0 4	3 8 6 9 4		7 9 7 6 1
TOTAL	5 9 2 5 2	5 9 2 0 4	3 8 6 9 4		7 9 7 6 1
TOTAL GENERAL	5 9 2 5 2	5 9 2 0 4	3 8 6 9 4		7 9 7 6 1
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 9 2 0 4	3 8 6 9 4		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 6 3 7 7		1 6 3 7 7
Clients douteux ou litigieux	1 3 0 1 6 8	1 3 0 1 6 8	
Autres créances clients	1 9 7 3 4 1	1 9 7 3 4 1	
Personnel et comptes rattachés	1 4 9 5	1 4 9 5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 4 9 2	3 4 9 2	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 1 6 6	7 1 6 6	
Débiteurs divers	1 2 5 0 5	1 2 5 0 5	
Charges constatées d'avance	1 8 8 2 6	1 8 8 2 6	
TOTAL	3 8 7 3 7 1	3 7 0 9 9 4	1 6 3 7 7

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 9 0	3 9 0		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 4 7 6 8	4 4 7 6 8		
Personnel et comptes rattachés	8 3 7 0 6	8 3 7 0 6		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 7 5 5 8	5 7 5 5 8		
Impôts sur les bénéfices	9 3 7 8	9 3 7 8		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 2 7 6 4	6 2 7 6 4		
Autres impôts taxes et assimilés	8 8 3 3	8 8 3 3		
Groupe et associés	1 0 9 1 2 9	1 0 9 1 2 9		
Autres dettes	1 9 8 7 9	1 9 8 7 9		
Produits constatés d'avance	4 6 7 0 0	4 6 7 0 0		
TOTAL	4 4 3 1 0 5	4 4 3 1 0 5		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 4 7 9 8			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100. 0000	3 000			3 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle A2CG FIDUCIAIRE	670 000			670 000	
Clientèle R. ABGRAL	65 000			65 000	
Total	735 000			735 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	62 485
Autres créances	8 284
Total	70 768

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 062
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 592
Dettes fiscales et sociales	115 077
Autres dettes	1 560
Total	131 291

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 826
Total	18 826
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	46 700
Total	46 700

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
 Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
 La société verse auprès du Crédit Agricole Assurance une cotisation Extension Fin de Carrière. En 2022, le versement est de 7 500€.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	42 111
52 à 61 ans	1 à 10 ans	
42 à 51 ans	11 à 20 ans	
32 à 41 ans	21 à 30 ans	14 115
moins de 32 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		56 226

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over très faible à faible
- taux d'inflation : 1.05%
- taux d'actualisation : 3.78%

A2CG FIDUCIAIRE I.D.F
Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : 1, rue de la Corderie Centra 324 - 94586 RUNGIS CEDEX
522 565 977 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 65 689,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	65 689,70 euros
A titre de dividendes aux associés.....	20 500,00 euros

Le solde.....	45 189,70 euros

à porter en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 311 688,51 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

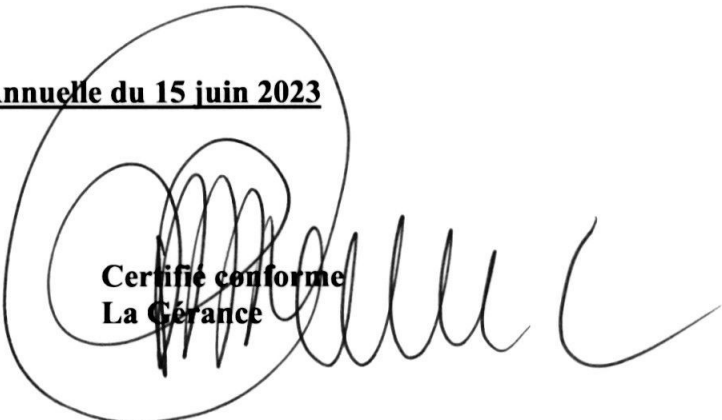
- Montant total des dividendes distribués 20 500,00 euros
- Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Certifié conforme
La Gérance